

BTS AM : Assistant de Manager

Conditions d'admission:

Bac ou Niveau Bac : Après étude du dossier scolaire et **entretien de motivation**

Qualités requises:

- Sens de la communication et aptitudes relationnelles
- Motivation et réactivité
- Sens de l'organisation et discrétion
- Rigueur et patience

La Formation:

Le programme du BTS a pour objectif principal l'acquisition de compétences organisationnelles, relationnelles et administratives

Le BTS Assistant de Manager permet d'accéder à cinq fonctions principales :

- Soutien à la communication et aux relations internes et externes
- Soutien à l'information
- Aide à la décision
- Organisation de l'action
- Prise en charges des activités déléguées

La Formation prend donc en compte ces cinq pôles.

Débouchés:

Les débouchés sont nombreux et variés. Le B.T.S. est un diplôme professionnel très apprécié par les entreprises commerciales ou industrielles.

Après ces deux années, l'étudiant peut:

-soit **poursuivre sa formation**, puisqu'il existe des passerelles d'accès à d'autres cycles d'études supérieures: bac + 3, bac +4, bac + 5.

-soit **entrer dans la vie professionnelle** en tant que :

- Assistant de direction, assistant d'équipe, assistant de groupe projet ;
- Assistant RH, assistant commercial, assistant en communication...

Stages en entreprises :(règlement Education Nationale)

Les stages sont organisés avec le concours des milieux professionnels et sont placés sous le contrôle des autorités académiques dont relève l'étudiant.

Un stage en entreprise de 12 semaines doit être effectué sur les deux ans, dont quatre semaines consécutives minimum par année. Il peut se dérouler dans tout type d'organisation. L'un des stages, de préférence celui de première année, doit se dérouler soit dans un pays étranger soit dans un service à vocation internationale sur le territoire national, impliquant l'utilisation d'une langue étrangère.

PROJET HORAIRE HEBDOMADAIRE DE FORMATION

Disciplines	Première année	Deuxième année
Culture générale et expression Langue vivante 1 Langue vivante 2 Economie d'entreprise Economie générale Droit	14	14
Relations professionnelles internes et externes Information Aide à la décision Organisation de l'action Activités déléguées Activités professionnelles de synthèse Ateliers métier	14	14
TOTAL	28 h	28 h

REGLEMENT D'EXAMEN (Education Nationale):

NATURE DES EPREUVES

INTITULE	Mode	Durée	Coefficient
Culture générale et expression	Ecrit	4h	2
Expression et culture en langues vivantes étrangères			
- Langue 1	Ecrit/Oral	2h + 20min	2
- Langue 2	Ecrit/Oral	2h + 20min	2
Économie et droit	Ecrit	4h	3
Communication professionnelle en français et langue étrangère	Oral	40 min	3
Diagnostic opérationnel et proposition de solutions	Ecrit	4h	4
Action professionnelle	Pratique et oral	1h	4